



AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

Liberté

Égalité

Fraternité

Service pour la Science et la Technologie



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN ALLEMAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCOPE+

Renforcer la coopération scientifique franco-allemande

1. L'esprit du programme

En bref

Procope+ est mis en œuvre en France par l'Ambassade de France en Allemagne et en Allemagne par le DAAD. Les appels à candidature de ce programme sont lancés sur un rythme annuel.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **19 janvier 2024**

Début des projets : **juin 2024**

Objectifs

La France et l'Allemagne souhaitent **renforcer la coopération en recherche et d'innovation**, notamment par la participation d'équipes de recherche à des projets au niveau national ou européen, en soutenant l'organisation de manifestations et de rencontres entre les partenaires.

L'objectif de ce programme est d'encourager la recherche en réseau et d'aider les équipes à concevoir une coopération structurée et/ou à préparer le montage de projets collaboratifs d'envergure.

Les projets pourront inclure un troisième partenaire issu d'un autre pays européen.



2. Candidater

Conditions d'éligibilité (1/2)

Procope+ est ouvert :

- aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur
- aux organismes de recherche
- aux entreprises associées à un partenaire académique
- aux structures de soutien type pôle de compétitivité ou cluster

Toutes les disciplines sont éligibles

Conditions d'éligibilité (2/2)

Les événements doivent se dérouler sur le territoire allemand ou français sous 12 mois

- Réunion (ou série de réunions) ou atelier de travail pour poursuivre/préparer le montage d'un projet collaboratif dans le cadre d'appels à projets
 - Au niveau bilatéral : ANR, BMBF, DFG, FNS...
 - Au niveau européen : Horizon Europe, COST, Universités européennes
- Colloque ou congrès scientifique, dans une volonté de mise en réseau préparatoire au montage d'un projet

Au moins un partenaires français et un partenaire allemand

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants

- La qualité scientifique du projet : objectifs, thématique, ampleur de l'événement,...
- La participation de jeunes chercheurs et chercheuses
- La qualité des équipes : Porteurs et porteuses de projet, intervenant.e.s pressenti.e.s, participant.e.s envisagé.e.s
- La complémentarité des équipes
- Les perspectives de structuration ou de valorisation du projet à un niveau supérieur. Les projets collaboratifs avec une dimension européenne seront considérés comme prioritaires

L'évaluation est réalisée par des expert.e.s du MESR.

Comité de sélection des projets

Les projets éligibles font l'objet d'une évaluation scientifique séparée des deux parties (allemande et française)

- Les instances des deux pays se réunissent pour confronter les évaluations
- Pour la partie française, la Délégation aux Affaires européennes et internationales du MESR assure l'évaluation scientifique des dossiers.
- Pour la partie allemande, le DAAD assure l'évaluation scientifique des dossiers.

Chaque pays évaluant le dossier issu de son propre pays, il peut y avoir de fortes variations entre les dossiers français et allemands

À quels projets postuler ensuite ? (1/2)

Côté français

- ANR : Montage de réseau scientifique européen ou international (MRSEI), Tremplin-ERC, Access ERC Starting
- CNRS : Amorce, IRL, IRN, IRP,...
- Inserm : Key international Partnership (KIP), Thematic Cooperation Programme (TCP), International Research Projects (IRP)
- PSL Global Seed Fund,...

Côté franco-allemand

- ANR-DFG, PRCI ANR-DFG-FWF, PRCI ANR-DFG-FNS
- BayFrance (manifestation scientifique)
- Université franco-allemande (manifestations scientifique, collèges doctoraux)

À quels projets postuler ensuite ? (2/2)

Côté allemand

- DFG : International Research Training Groups (IRTG), Collaborative Research Centers
- DAAD (colloque SHS)
- ...

Côté Union européenne

- ERC : Starting, Consolidator, Advanced, Synergy, Proof of Concept, etc.
- MSCA : réseaux de formation doctorale, bourses postdoctorales, échange de personnel, COFUND, etc.
- ...

Dossier de candidature

Le dossier de candidature – dans un seul pdf :

- Lettre de candidature
- Descriptif court du projet de recherche ainsi que de l'événement (max 2 pages). Précisez également :
 - L'historique de la coopération (projets communs, etc.)
 - Les objectifs visés pour le développement de la coopération
 - Le cas échéant la perspective d'un élargissement du consortium à d'autres partenaires
 - Les programmes et outils de financements pour soutenir ces développements (ANR-DFG, Horizon Europe, etc.)
- Les CV des participants pour lesquels un financement est demandé
- Budget prévisionnel justifiant le montant de la subvention demandée
- Un (pré-)programme de l'événement, spécifiant sa date prévue
- Une fiche récapitulative

Budget prévisionnel – La nature des dépenses prises en charge

La France prend en charge

- Les frais matériels occasionnés par l'organisation de la manifestation en France
- Les indemnités de séjour et les déplacements des partenaires français vers l'Allemagne

L'Allemagne prend en charge

- Les frais matériels occasionnés par l'organisation de la manifestation en Allemagne
- Les indemnités de séjour et les déplacements des partenaires allemands vers la France

Concernant les participant.e.s des autres pays européens

- Le DAAD finance leur hébergement en Allemagne
- L'Ambassade prend en charge leurs déplacements vers la France et vers l'Allemagne ainsi que leur hébergement en France

Budget prévisionnel - Cas des participants tiers

L'événement a lieu en France :

- L'Ambassade prend en charge l'hébergement des tiers
- L'Ambassade prend en charge le voyage des tiers

L'événement a lieu en Allemagne :

- Le DAAD prend en charge l'hébergement des tiers
- L'Ambassade prend en charge le voyage des tiers

Budget prévisionnel - Aide à la réalisation du budget

Exemple en prenant le barème du DAAD :

- Voyage : 325€ A/R par personne
- Per diem : 94€/jour par personne
- D'éventuels coûts de location de salle, organisation, catering, etc. (env. 20% du coût total)

Exemple 1 : Rencontre de 11 expert.e.s, 4 d'un labo français et 5 d'un labo allemand et 2 d'un labo italien pendant 2 jours **en France** :

- Budget côté français : $6 \times 325 + 2 \times 6 \times 94 = 3078$ + coûts matériels

Exemple 2 : Rencontre de 11 expert.e.s, 4 d'un labo français et 5 d'un labo allemand et 2 d'un labo italien pendant 2 jours **en Allemagne** :

- Budget côté français : $6 \times 325 + 2 \times 4 \times 94 = 2702$

Il s'agit d'un barème indicatif. L'Ambassade n'est pas soumise à l'application d'un barème et les sommes allouées pourront être revues à la hausse ou à la baisse en fonction du budget disponible.

Fiche récapitulative

PROCOPE +

Fiche récapitulative

Nom et coordonnées de l'interlocuteur principal :

Nom, coordonnées et statut de l'organisme bénéficiaire de la subvention (ex : délégation régionale, université, entreprise...) :

Nom du représentant de l'organisme bénéficiaire (signataire légal) :

Nom de l'organisme partenaire en Allemagne :

Nom, le cas échéant, de l'organisme ou des partenaires d'autres pays européens :

Objet de la subvention demandée (en quelques mots) :

Le projet a-t-il pour objet de préparer une proposition dans le cadre d'un programme de financement bilatéral et/ou européen ? Le(s)quel(s) et pour quelle échéance ?

Le cas échéant, en vue de préparer cette proposition, avez-vous identifié d'autres besoins pour l'aide au montage ?

Nombre envisagé de participants à l'évènement :

- jusqu'à 20 personnes
- entre 20 et 60 personnes
- plus de 60 personnes

Remarques (optionnel) :

Soumission des dossiers

Les dossiers doivent être rédigés en allemand, en anglais ou en français. Ils sont ensuite :

- transmis au DAAD (en allemand ou anglais) par l'équipe allemande
- transmis à l'Ambassade de France en Allemagne (en français ou anglais) par l'équipe française, à l'adresse suivante : attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr

Pour la partie allemande, la candidature se fait ici :

- <https://www2.daad.de/hochschulen/ausschreibungen/projekte/de/11342-foerderprogramme-finden/?s=1&projektid=57692192>

Dates importantes

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **19 janvier 2024**

Date de diffusion des résultats : **avril 2024**

Date de début des projets : **juin 2024**

Conseils/erreurs à ne pas faire (1/2)

Les équipes françaises postulent à l'Ambassade de France en Allemagne et les équipes allemandes postulent auprès du DAAD

- Il convient de s'assurer que son partenaire postule également. Si seul un des deux partenaires candidate, le dossier ne pourra pas être évalué
- L'équipe allemande n'envoie pas sa candidature par mail mais remplit un dossier sur le site du DAAD

Évitez les copier-coller entre les dossiers français et allemands. Il faut prendre en compte les critères d'évaluation des pays respectifs.

- Prenez le temps de traduire les CV de vos collègues allemands

Mettez en avant les jeunes chercheurs et chercheuses dans le projet

Conseils/erreurs à ne pas faire (2/2)

Montrer bien la complémentarité des équipes

Essayez d'inscrire votre projet dans une coopération sur le long terme en donnant des perspectives de projets de recherche communs

Mettez la totalité de vos publications (pas seulement les plus importantes)

Ajoutez des annexes si besoin – tout ce qui permettra aux experts d'évaluer votre dossier

Contacts :

Pour la partie française

Hugo Zusslin

Ambassade de France en Allemagne

Tel. : +49 30 590 03 9262

Mel : attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr

Pour la partie allemande

Ramona Sterz

DAAD- Deutscher Akademischer Austauschdienst

Tel.: +49 228 882 449

Mel : sterz@daad.de